



SOCIETE DES AMIS DE SAINT-SYLVESTRE ET DE L'ABBAYE DE GRANDMONT

87240 SAINT-SYLVESTRE

Association Loi de 1901 - C.C.P LIMOGES 1230-31 F

www.sassag.com

contact@sassag.com

COMPTE RENDU DE L' ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

DU 30 AOUT 2014

0-0

Sur convocation du Président Jean-François MOUGNAUD, la Société des Amis de Saint-Sylvestre et de l'Abbaye de Grandmont s'est réunie en Assemblée Générale ordinaire le samedi 30 Août 2014 à la salle des fêtes de Saint-Sylvestre.

Autour du Président se trouvent les membres du Conseil d'Administration :

- Claude POTHIER, vice-Président
- Patrick DELAGE, secrétaire
- Véronique BELLIER, secrétaire adjointe.

Notre secrétaire d'honneur, Suzanne CHAMBAUD, excusée, est de tout cœur avec nous.

Sont présents :

Mme et M. Guy Aubineau, M. Claude Bensadoun, M. Claude Biron, Mme et M. François Boucher, M. Jean Pierre Boucheron, Mme Christine Brousseau, M. Philippe Campagne, Mme Jacqueline Casse, Mme et M. Claude Chartre, M. Gérard Chevin, M. Jacques Chouviac, Mme et M. Jean Claude Couasnon, Mme Béatrice Couloumy, Maire de Saint-Sylvestre, M. Maurice Couturier, Mme et M. Charles Deniau, Mme Christiane Descubes, Mme Martine Dodinet, Mme Christine Fathi-Berrada, M. Pierre Gérard, Mme et M. Claude-Henri Jurion-Le Nivez, Mme Kate Douglas et Mme Carol Hutchison, Mme Martine Larigauderie Beijaud, M. André Larigauderie, Mme et M. Robert Meriguet, Mme Françoise Mougnaud, M. Pierre Mougnaud, M. Jean-Marie Pradet, le professeur Philippe Racinet, Mme et M. Gérard Roumilhac, Mme Irène Picard, M. Bernard Picard, Mme Jacqueline Pichon, Mme et M. Jean-Paul Servole, M. Bernard Thomas, M. Sébastien Thomas, Mme Isabelle Trincano, M. André Veyrier, M. Dominique Villeveygoux, Mme Véronique Watelle.

Se sont fait excuser ou ont envoyé leur pouvoir :

Mme Nathalie Adnet, Mme Claudine Amos, Mme Christiane d'Antony, Mme et M. Jean Marc Baillet, Mme et M. Henry Barret, M. François Bellier, Mme et M. Guy Belzanne, Mme et M. Michel Bensadoun, M. Bernard Bernaben, M. Michel Bernard, M. Claude Binet du Jassoneix, M. Didier Boiardi, Mme et M. Dominique Bonnefous, Mme Georgette Bouchemousse, Mme Michèle Boucheron, Mme Odile Bouw, Mme et M. David Buchet, Mme et M. Jean-Louis Caplan, M. Jean- François Chenieux, Mme Jacqueline Cottart, Mme et M. Henri Dehé, Mme et M. Alain Destroye, Mme et M. Jean Louis Caplan, M. Jean François Chenieux, Mme Paulette Costes, Mme et M. Deroeux, M. Jean Desforges, Mme Sophie Desplanches, Mme Micheline Duchateau, M. Charles Falchi, Mme et M. Olivier Falchi, Mme et M. Jean Pierre Fricourt, M. Jean Gerardin, M. Michel Grandcolas, Mme Lydie Guilmin, Mme Michèle Guy-Duché, Mme et M. Evence Ima, M. Michel Jozeau, M. Bernard Jusserand, M. Anders von Kantzow, Mme Stéphanie Larue, Mme Marie Christine Lejeune, Mme Violette Lenel, M. Jean-Pierre Levêque, M. Pierre Maclouf, Mme Nancy Mansour, Mme Christiane Marzet, Mme Isabelle Mathis, Mme Lucienne Millan, M. Philippe Moreau, Mme Marie Mougnaud, Mme et M. François Mougnaud, Mme et M. Dominique Mouthon, M. François Nizet, Mme Laurence Nordlinger, Mme Marie-France Nordlinger, Mme et M. Christophe Nordlinger, Mme et M. Christian Parot, Mme Hélène Peyrissaguet, Père Philippe Etienne, M. François Prudhomme, M. Jacques Quinet, Mme Catherine Remy, Mme et M. Jean-Pierre Romaru, Mme Ginette Roulière, M. François-Xavier Salmon, Mme Marie Sautour, M. Guy Seguin, Mme Viviane Sinclair, M. Yves Salmon, Mme et M. Edmond de Seze, M. Marc Antoine de Seze, Mme Françoise Steen, M. Didier Steen, M. Albert Steil, Mme Edith Taton, Mme Sophie Taton, Mme Virginie Thiery, M. Jean-Jacques Tornamorell, Mme Yvette Tranchant, M. Pierre Valentin, M. Dominique Valleton, M. Pierre Verley, Mme Geneviève de Waubert.

Le Président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à toutes et à tous, heureux de voir une si nombreuse assistance.

Il remercie Charles et Annick DENIAU, présents dans la salle, pour avoir si bien tenu les livres de la trésorerie. Un très grand MERCI à la famille TOURNAUD BARRET pour ce magnifique don du terrain comprenant l'étang des moines, et don qui est le point de départ des campagnes de fouilles actuelles. Un grand Merci également à tous ceux qui nous ont précédés, à qui nous devons l'origine et le développement de cette association dont nous pouvons aujourd'hui être fiers d'être membres.

Le Président tient également à rappeler les termes de notre « héritage » : nous devons être des Amis, et nous avons pour but de préserver le patrimoine historique et culturel de Saint- Sylvestre, ainsi que faire connaître l'histoire exceptionnelle de l'abbaye de Grandmont.

C'est pour cela que le Président se dit heureux et fier du travail accompli par l'équipe de direction, ainsi que par l'esprit qui anime tous nos membres, présents ou représentés.

Passant tout de suite à l'ordre du jour, le Président présente à l'assemblée celui qui, il y a quelques mois nous a fait un cadeau magnifique : la maquette de l'abbaye du 12^{ème} siècle. Dominique VILLEVEYGOUX explique alors les raisons de la réalisation de cette maquette, et les difficultés auxquelles il a été confronté. Il a appelé cette maquette : « Essai de restitution de l'abbaye de Grandmont en 1732 d'après Naurissart ». Il a souhaité que cette maquette soit placée dans la chapelle de Grandmont et c'est ce que nous avons fait. Nous avons construit

une table et avons fait réaliser une protection en plexiglas. Lors de l'exposition à la salle des fêtes de Saint-Sylvestre, nous avons déplacé la maquette sur le stand que notre ami Claude BIRON nous avait attribué et celle-ci a été très admirée.

Ensuite, notre secrétaire Patrick DELAGE a pris la parole pour expliquer le travail très compliqué dont il s'est chargé, à savoir la protection administrative du site de Grandmont :

« Notre association a été à l'origine d'une demande officielle de protection administrative des vestiges situés sur les parcelles, propriétés de la SASSAG. La protection demandée va dans le sens des relevés de conclusions successifs des services de la DRAC et consistera en une inscription à l'inventaire des monuments historiques. Si nous n'avons formalisé cette demande que pour les seules parcelles nous appartenant, c'est à l'Etat et à l'Etat seul qu'il revient de définir le périmètre définitif de l'inscription. Notre dossier devrait être traité lors de la commission de novembre 2014.

Cette demande a été rendue possible après communication aux services de la DRAC du rapport de Philippe Racinet sur les opérations archéologiques effectuées en juillet 2013 à Grandmont.

Au-delà des avantages que nous procurera la protection, il faut voir dans l'aboutissement de cette démarche, une véritable reconnaissance du caractère exceptionnel du site de Grandmont par les autorités administratives. Bien entendu, nous espérons vivement que cette reconnaissance se matérialisera aussi et ce, malgré les restrictions budgétaires, par des aides financières significatives pour nous accompagner dans la mise en oeuvre de nos projets.

Effectivement, si nous souhaitons que perdurent les opérations archéologiques menées par les équipes de Philippe Racinet, si nous souhaitons aussi que soient valorisées ces opérations, au travers notamment d'un aménagement du site (panneaux pédagogiques, bornes I-Phone ...), nous n'oublions pas le projet principal qui nous tient tant à coeur, à savoir, la cristallisation des murs menaçant ruine de la terrasse sud.

Par la protection administrative dont il est question, nous comptons obtenir des moyens nous permettant de lancer les travaux nécessaires à la conservation de ce mur, un des derniers vestiges visibles de notre abbaye disparue. Il faut comprendre que nos collectivités territoriales et notamment la Région Limousin, ne rentrera dans la dynamique du projet que si l'Etat s'engage.

Pour résumer notre situation, une étude archéologique de 2013 demandée par la DRAC permet aujourd'hui l'inscription à l'inventaire. Cette protection nous donnera la possibilité de bénéficier de subventions de l'Etat. Ces mêmes subventions, preuve de l'engagement de l'autorité, devrait inciter la Région à faire de même ... tout cela dans l'objectif d'une opération générale de valorisation du site incluant les travaux de consolidation du mur de la terrasse sud.

Enfin, ces travaux, ne seront réalisables qu'après étude d'un cabinet d'architectes, valant cahier des charges auquel devront répondre les entrepreneurs en bâtiment. Cette étude, toujours demandée par les services de la DRAC - au même titre que l'étude archéologique de 2013 - devra être financée. »

Des applaudissements nourris ont alors salué ce brillant exposé.

Le Président reprend la parole pour informer l'assistance d'une très belle nouvelle : la famille BELZANNE a décidé de nous faire un don extrêmement généreux : deux parcelles de terrain, les parcelles 111 et 112, situées le long du mur sud. Les formalités administratives sont en cours et l'étude de Maître BEX à Ambazac devra prochainement finaliser cette donation. Bien évidemment, un tonnerre d'applaudissements a salué cette

nouvelle et M. Guy BELZANNE, en attente d'hospitalisation dans le midi de la France, en a certainement entendu l'écho.

Le Président en profite pour rappeler que le chemin bordant le mur sud de la plateforme a été fermé à la circulation par la mairie de Saint-Sylvestre. L'état du mur bordant ce chemin nous donne de sérieuses inquiétudes, et nous travaillons beaucoup pour obtenir des subventions afin de réparer, éloigner le danger et étudier dans quelle mesure la circulation pourrait être réouverte et faire cesser la gêne occasionnée aux voisins.

Poursuivant l'étude de l'ordre du jour, le Président présente alors les comptes de l'année 2013. Ces comptes étaient bien entendu joints aux convocations et présentés de la même façon que les années précédentes. Les cotisations sont stables et les ventes de livres ont légèrement progressé. Le poste dépenses est augmenté de notre participation aux fouilles, les frais occasionnés par le concert donné par le Trio Valadon étant modestes. Si nous souhaitons continuer ces spectacles, fort appréciés il est vrai, mais par trop peu de monde, il nous faudra plus d'énergie pour attirer le public. La qualité de ce 2^{ème} concert n'est pas en cause, c'était très bien, et nous attendons vos suggestions. Les comptes ont alors été approuvés à l'unanimité des présents ou représentés.

La parole est ensuite donnée à nos 2 amis architectes Philippe CAMPAGNE et Claude JURION LE NIVEZ. Ils ont remarquablement bien travaillé, l'assistance a beaucoup apprécié le travail et sa présentation sur l'écran prêté par la mairie avec un projecteur fourni par Pierre MOUGNAUD. Les applaudissements ont témoigné de la satisfaction de l'assemblée. Cette étude pour la restitution de l'abbaye de Grandmont du XIIème ne peut être jointe à ce procès-verbal. Les 25 pages de l'étude sont cependant lisibles sur notre site internet : www.sassag.com

L'orateur suivant, que tout le monde attendait avec beaucoup d'impatience, fut le Professeur Philippe RACINET. Nous le connaissons bien maintenant qu'il nous fait l'honneur et le plaisir de se pencher avec une imposante équipe, sur le dossier de Grandmont. Professeur éminent d'archéologie à l'Université de Picardie, en liaison avec le Service Régional de l'Archéologie du Limousin (SRA), il a dirigé les travaux de recherches archéologiques pour la 2^{ème} année, et c'est avec une grande intensité qu'il a su nous faire vivre cette campagne de fouilles, avec les résultats extraordinaires que furent la découverte des fondations de l'abbaye du XIIème, plusieurs sépultures anciennes, des pièces et bijoux rares, sans oublier de parler de l'énorme travail réalisé par l'équipe de défrichage du magnifique mur surplombant l'étang. La mairie de Saint-Sylvestre a bien voulu mettre à sa disposition une grange où stocker les éléments lapidaires trouvés et la question se pose dès maintenant de fournir ultérieurement un endroit où tous les trésors trouvés pourront être proposés à l'admiration des visiteurs.

Voici un bref résumé du travail formidable de l'équipe du Professeur RACINET :

« L'archéologie du bâti concerne, depuis 2013, les murs de terrasse qui bordent, au sud et à l'est, la plate-forme sur laquelle est implantée l'abbaye.

L'étude du saillant de la partie nord de la terrasse orientale s'est accompagnée d'un sondage perpendiculaire (2 x 4 m) au pied de cette section. On a retrouvé un dernier ressaut puis encore deux assises et noté la présence d'un niveau induré surmonté d'une couche limoneuse grise, témoignage des débordements fréquents de l'étang.

Ce « saillant » est un ensemble cohérent, construit avec un fruit important rythmé par des ressauts, qui vient s'appuyer sur la terrasse proprement dite et épouse même son ventre. Il s'agit donc d'un imposant renfort établi a posteriori, dans le prolongement de l'église. L'assise

supérieure, en position verticale, constitue le début d'un parapet. Cette avancée peut donc se présenter comme un belvédère dominant la pièce d'eau et rappelle les terrasses associées aux Jardins à la Française de l'époque moderne.

Deux constatations s'imposent à ce stade de l'analyse. Sur le plan archéologique, le nombre peu élevé d'études sur les terrasses, tant en Limousin qu'ailleurs, ne va pas faciliter nos futures hypothèses de datation. Sur le plan historique, on ne peut que constater l'ampleur des terrassements réalisés depuis l'arrivée des frères pour rendre habitable ce promontoire étroit.

La fouille a concerné le secteur de l'église médiévale, recoupée par le bâtiment abbatial du XVIIIe siècle. Ce dernier est marqué par trois murs imposants, tant par leur largeur que par leur profondeur. Ils sont parallèles selon un axe nord-sud. Le plus à l'ouest vient recouper la nef de l'église médiévale et correspond au mur-bahut d'un cloître ou à la façade d'une galerie précédant le bâtiment abbatial. Le second, vers l'est, recoupe également le mur gouttereau nord de l'église médiévale ; c'est la fondation du mur occidental du bâtiment moderne. Enfin, le dernier, le plus à l'est, recoupe le chevet de l'église médiévale et correspond au mur oriental du même bâtiment moderne. La fouille a donc permis de connaître l'emprise est-ouest du bâtiment abbatial du XVIIIe siècle et de savoir qu'il possédait, du côté ouest, soit une galerie de cloître, soit un avant-corps, détail important qui n'est pas signalé sur le cadastre napoléonien. Malheureusement pour les occupations sous-jacentes, ce bâtiment disposait d'un vaste cellier s'étendant sur toute son emprise ouest-est, qui a détruit tous les vestiges des murs gouttereaux de l'église médiévale et notamment la jonction entre ces derniers et le mur du chevet, où devait se situer le fameux décalage grandmontain. Toutefois, l'étude des alignements montre qu'il existait bel et bien.

La qualité de la construction du XVIIIe siècle se marque par l'appareillage minutieux des fondations des trois murs, qui s'appuient directement sur le rocher stable et non sur le tuf. Les moines de cette époque, peu nombreux et peu argentés, n'ont pas lésiné sur les moyens pour édifier leur nouveau monastère. Est-ce une simple folie des grandeurs ? Y a-t-il un lien entre cette construction prestigieuse et la volonté de prouver que leur ordre était encore capable de mobiliser des capitaux pour moderniser leur cadre de vie ?

Lors de la démolition consciencieuse du bâtiment du XVIIIe siècle (murs et sols), le cellier a été d'abord partiellement comblé avec des pierres de construction non réutilisées par l'entrepreneur limougeaud. Les vestiges des constructions arasées, tant médiévales que modernes, sont restés à l'air libre un certain temps, pendant lequel s'est formé une sorte de paléosol de terre végétale. Puis, dans le courant du XIXe siècle, le vide créé par le cellier partiellement comblé a servi de dépotoir.

En construisant leur nouveau bâtiment, les moines du XVIIIe siècle n'ont pas hésité à détruire leur ancienne église jusqu'aux fondations. C'est pourquoi il ne subsiste aucun sol, ni dans la nef, ni dans le chœur, ni certainement dans la galerie nord du cloître. Malgré cet état de fait, les vestiges épargnés par cette reconstruction sont suffisants non seulement pour comprendre l'évolution de l'église médiévale mais aussi pour être confiant sur l'intérêt des recherches futures.

Au niveau de la nef, la mise au jour des deux murs gouttereaux a permis de connaître la largeur de l'édifice : environ 8 m, ce qui correspond à la mesure fournie par l'ingénieur Naurissart en 1732. Le mur gouttereau nord, conservé sur plusieurs assises, comporte des maçonneries de différentes qualités, qui témoignent de reprises. On note aussi le départ de plusieurs contreforts, certainement établis après coup et en plusieurs étapes. Si aucune assise ne subsiste du mur gouttereau sud, son emplacement est nettement identifié par une retaille du

rocher, qui affleure donc plus haut qu'au nord alors que nous sommes plus proches de la pointe du promontoire.

Entre les deux murs gouttereaux, à l'emplacement de la nef, le sol construit a disparu mais des vestiges de nivellement du rocher sont conservés sous la forme d'un remblai plutôt homogène, dans lequel une monnaie a été retrouvée (1180-1240). Sous cette couche de préparation de sol, une unique tombe, construite, contenait un squelette légèrement perturbé et érodé. Une pointe métallique de crosse a été découverte au niveau du pied gauche, une plaque métallique (émaillée ?) à côté de la hanche droite et une bague au niveau du bassin. Il s'agit des insignes d'une dignité abbatiale ou épiscopale. Dans la mesure où le secteur fouillé ne présente aucune autre inhumation, nous penchons pour une sépulture privilégiée. Les textes nous apprennent que deux prélats ont été enterrés dans l'église : l'évêque de Cahors (1209) et l'archevêque de Lyon (1257).

Du côté sud de la nef et à l'extérieur, nous avons réalisé un petit sondage dans ce qui doit être la galerie nord du cloître médiéval. Si les sols ont disparu, la zone se révèle un espace dense d'inhumation, comme l'indique une sépulture réutilisée dans laquelle ont été retrouvés un individu en place, tête à l'est, et les ossements d'un premier occupant placé sur le cercueil.

Le chevet semi-circulaire de l'église médiévale a été fouillé dans sa partie interne. Plus de 4 m de fondations sont conservés car les constructeurs ont été cherchés le rocher, qui s'abaisse nettement dans cette direction (bord est du promontoire). Le chevet a donc été édifié en rebord de pente, ce qui signifie que l'espace compris entre ce chevet et le mur de terrasse orientale est entièrement comblé avec des remblais : on imagine donc bien l'ampleur des terrassements nécessaires à l'implantation du monastère. Le vide créé par cette construction en rebord de pente a été postérieurement (?) stabilisé par un énorme massif de maçonnerie appareillée accolé du côté sud du chevet. Mais ce massif ne vient pas s'accoler du côté nord, où l'on note des pierres en boutisses dont la fonction demeure, à ce stade, inconnue¹.

Accroché au retour sud de l'hémicycle du chevet, un départ de mur pourrait correspondre à l'aile orientale du monastère médiéval. On note une assise commune entre ce mur et le chevet, ce qui impliquerait une construction simultanée de l'église et des bâtiments monastiques.

Peut-on dater cette église médiévale ? On constate la présence de pierres sculptées en réemploi au niveau des arrachements des constructions médiévales. Dans certains cas, comme pour une section du mur gouttereau nord, ces réemplois pourraient avoir été placés par les constructeurs du XVIII^e siècle dans le cadre d'une stabilisation des vestiges médiévaux laissés en place entre les murs de leur bâtiment. Toutefois, du côté du chevet, dans la mesure où nous trouvons aussi des pierres sculptées en réemploi sur l'assise d'arasement, qui n'avait pas besoin d'être stabilisé, ces réemplois appartiennent à l'oeuvre du chevet. Il ne peut pas s'agir non plus de ratés de taille, dans la mesure où au moins une pierre est peinte. Or, d'après plusieurs spécialistes (Cl. Andrault, E. Sparhubert, X. L'Hermitte et A. Ybert), certaines de ces pierres dateraient des années 1200-1220. Cela impliquerait que le chevet actuel a été reconstruit tardivement (XIV^e-XV^e siècle ?), qu'un édifice important a été construit entre 1200 et 1220 et qu'au moins une église existait avant, puisque les frères arrivent à Grandmont en 1124.

Du côté nord de la nef, une fosse ovalaire est creusée dans le substrat granitique. Les assises du mur gouttereau descendent dans cette fosse, qui était donc visible lors de la construction de l'église. Nous avons ainsi un témoin d'une occupation antérieure à l'édification de l'église médiévale, mais laquelle ?

¹ Les constructeurs du XVIII^e siècle se sont servis de ce massif pour adosser le mur est du bâtiment abbatial et ont comblé le vide restant au nord avec un remblai homogène.

Les apports de cette campagne 2014 se déclinent en cinq points.

1. L'ampleur des travaux de terrassement nécessaires pour aménager la plate-forme implique un investissement humain et financier tel qu'on ne peut pas accorder crédit à la légende des frères découvrant miraculeusement le site de Grandmont en 1124.

2. La présence d'une fosse, de type fond de cabane, antérieure à l'église médiévale vient alimenter l'hypothèse d'une occupation lors de l'arrivée de ces frères.

3. L'église médiévale a connu de nombreuses transformations, pour ne pas dire des reconstructions, qu'il faudra phaser le plus précisément possible grâce à la mise au jour complète de l'édifice encore en place, grâce aux méthodes d'investigation scientifique (analyse des mortiers, par exemple), grâce aux comparaisons avec des édifices grandmontains en élévation et grâce à la confrontation avec la documentation écrite.

4. La découverte des deux sépultures laisse entrevoir la possibilité d'étudier la politique d'inhumation pratiquée à Grandmont en fonction des époques et des catégories sociales.

5. L'ampleur et la qualité des constructions du XVIII^e siècle nous interrogent sur la mentalité des derniers grandmontains à la veille de la dissolution de leur ordre ».

Le Professeur RACINET en profite pour dire qu'il recherche des volontaires pour son équipe de l'an prochain ! Même sans qualification dans ce domaine, tous ceux qui le souhaitent seront les bienvenus et peuvent le faire savoir dès maintenant en laissant un message sur notre site internet.

Un compte rendu de campagne de fouilles sera bientôt également sur notre site.

Juste avant de lever la séance, le Président rappelle sa demande à tous ceux qui le peuvent de communiquer leur adresse internet. Les prochains tarifs postaux nous laissent craindre une augmentation de nos dépenses postales.

Quelques instants après la fin de cette belle réunion, Mme Trincano est venue trouver le Président Mougnaud pour lui annoncer que la famille BOURDEAU D'ANTONY tenait à faire don à l'association d'un magnifique bénitier en granit, pesant entre 100 et 200kg et provenant de l'abbaye de Grandmont. C'est donc le lendemain que le président, accompagné de quelques gros bras, est allé chercher ce très beau bénitier et celui-ci a rejoint la collection de belles pierres en attente d'une future mise en valeur.

Merci donc à cette généreuse famille.